

ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLIQUES

1. En dépit des troubles et des chocs socio-économiques et politiques, la mobilisation des recettes sur les dix (10) mois écoulés de l'exercice fiscal 2022-2023 est plus importante comparée à la même période de 2021-2022. Les recettes courantes ont augmenté de 55% en glissement annuel, soit des encaissements estimés à 143.2 milliards de gourdes contre 92.5 milliards au cours du précédent exercice fiscal. Par rapport aux projections budgétaires de l'exercice, les recettes encaissées représentent 87% des objectifs de fin d'exercice. Ce niveau de réalisation des recettes permet d'affirmer que les mesures administratives prises par les organismes de perception contribuent à compenser, d'une part, la contreperformance des recettes pétrolières par rapport à l'objectif initial (65% à fin juin 2023), et d'autre part les manques à gagner résultant de la baisse des activités économiques.

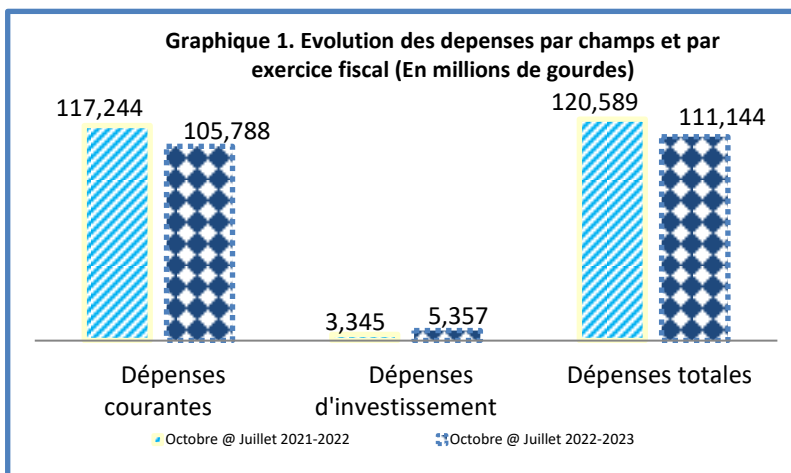
2. La dynamique de collecte des recettes, depuis le début de l'exercice en cours, met en évidence les efforts constants sur la période de décembre 2022 à juillet 2023. En effet, sur les 143.2 Mds de gourdes de recettes perçues, les recettes des mois d'octobre et de novembre 2022 représentent en moyenne mensuelle 8.4 milliards de gourdes avec un coefficient de variation de 32% alors que celles s'étendant de décembre 2022 à juillet 2023 représentent 15.7 milliards de gourdes avec un coefficient de variation plus faible de 13%, ce qui confirme le maintien des efforts de collecte à des niveaux plus ou moins homogènes. Toutefois, il faut aussi noter que le pic des recettes a été atteint au mois de mars 2023, soit un niveau 18.8 milliards de gourdes, ce qui représente 13% des recettes totales collectées.

SITUATION DES DEPENSES PUBLIQUES

3. Les dépenses budgétaires sont maîtrisées au prix d'une chute des transferts et subventions financés par le Trésor Public. En effet, les dépenses budgétaires sont passées de 120.5 milliards de gourdes sur les dix (10) mois écoulés de l'exercice fiscal 2021-2022 à 111.1 milliards sur la même période de 2022-2023, soit une baisse de 8%. Ce recul modéré des dépenses s'explique essentiellement par une baisse substantielle (-61%) des « subventions et autres transferts courants » résultant d'une situation plus favorable de non-accumulation des subventions sur les produits pétroliers. A noter qu'environ 62%

des dépenses de subventions du trésor public, soit 8.7 milliards de gourdes, ont été dirigées vers la compagnie publique « Electricité d’Haïti (EDH) ».

4. Les dépenses courantes sont en baisse de 10% en glissement en passant de 117.2 Mds de gourdes en 2021-2022 à 105.7 Mds de gourdes en 2022-2023. Le poste « traitement et salaires » a augmenté de 18% (soit 50.5 Mds de gourdes pour l’exercice précédent contre 59.7 Mds



de gourdes pour l’exercice en cours) ainsi que le poste « versements d’intérêt » qui a augmenté de 3% pour l’exercice en cours par rapport à l’exercice antérieur passant de 5.5 Milliards de gourdes à 5.7 Milliards en dépit d’un recul de 20% des versements d’intérêts externes.

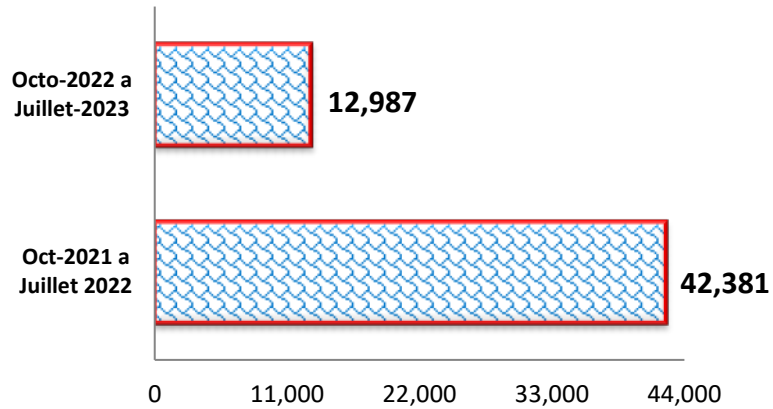
5. En ce qui concerne les dépenses d’investissement, elles ont augmenté en glissement annuel. En effet, de 3.3 Milliards de gourdes en 2021-2022, elles sont passées à environ 5.3 Mds de gourdes en 2022-2023, soit une augmentation de 60%. A noter que le montant des investissements du mois de mars 2023 représentent 56% du total des dépenses d’investissements autorisées, sur la période d’octobre 2022 à juillet 2023.

SITUATION DU FINANCEMENT

6. Au 30 juillet 2023, le financement de la BRH reste dans les limites prévues dans le budget en cours d’exécution conformément au pacte de gouvernance signé entre la BRH

et le MEF. En effet, le niveau de financement se situe à 38% par rapport au plafond prévu dans le protocole d'accord portant sur la gestion de l'exécution des dépenses publiques (34.3 milliards de gourdes). Le

Graphique 2. Evolution du financement BRH (En millions de gourdes)



financement BRH est passé de 42.3 milliards de gourdes au 30 juillet 2022 à 12.9 milliards de gourdes au 30 juillet 2023, soit un recul de 69%.

7. Par ailleurs, sur la période d'octobre 2022 à juillet 2023, les émissions de billets de trésorerie sont en deçà des amortissements y relatifs. Aussi, les amortissements sont de 129.7 Mds de gourdes au 30 juillet 2023 contre des émissions de titres publics de 125.1 Mds de gourdes. Il en résulte, comme pour le mois précédent, que les émissions nettes sont soldées négativement à 4.6 Mds de gourdes.